



LES VOYAGES

La Libre



Ethiopie ~ Fêtes de Timkat & de Saint-Georges



La Libre Histoire, du 18 au 30 janvier 2024



**Preference**

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

Voyage La Libre Histoire by Preference – Ethiopie, fêtes de Timkat & de Saint-Georges

L'Abyssinie, le fabuleux pays de l'or et de l'encens, suscita la curiosité des explorateurs, géographes, pèlerins, aventuriers de tout bord depuis le Moyen-âge. Parmi eux, Arthur Rimbaud qui fut ensorcelé par la beauté sauvage des populations et des paysages grandioses, et par la diversité des cultures et de langues dans ce recoin de l'Afrique de l'Est, appelé Corne de l'Afrique. Ici, Arabes et Africains se sont mêlés pour donner naissance à la brillante civilisation axoumite et à sa célèbre reine Makeda, qui dit-on dans le Livre des rois, eut un fils avec le roi Salomon, Ménélik.

Plus vieil état chrétien d'Afrique, l'Ethiopie s'enorgueillit de posséder l'Arche d'alliance, d'avoir conquis Harar, la 4^e ville sainte de l'Islam, et d'avoir sauvé son indépendance en 1896 à Adoua en remportant une bataille décisive face aux colonisateurs italiens ! C'est dire si l'identité éthiopienne chrétienne est forte et se manifeste tout au long de l'année lors de fêtes religieuses qui rassemblent de nombreux pèlerins. Parmi les plus spectaculaires, Timkat – ou Epiphanie –, la fête de Saint-Georges, Pâques, Noël, la fête de la Croix..., autant d'occasions de chanter et de danser au son des sistres et des tambours comme le faisait le roi David !

Cette tradition a engendré un patrimoine culturel et architectural d'une grande richesse, telles les églises rupestres de Lalibela classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, les monastères du lac Tana, les châteaux de Gondar, les stèles d'Axoum....

Par ailleurs sa topographie faite de hauts plateaux à plus de 2 000 m d'altitude surplombant un désert situé à 1200 m sous le niveau de la mer, de profondes vallées creusées par l'impétueux Nil bleu, de lacs et de savanes, livre un spectacle naturel impressionnant et abrite une biodiversité unique à découvrir dans le Parc National du Simien, également classé par l'UNESCO.

Un pays extraordinaire à découvrir absolument, une de nos destinations « coup de cœur » depuis plusieurs années...

Les moments forts et les plus de ce voyage :

- Le festival Sebaratmu autour de l'église Saint-Georges à Lalibela
- Les processions de Timkat à Addis Abeba et la fête de Saint-Michel archange à Harar
- Quatre sites classés au patrimoine de l'UNESCO : les églises de Lalibela, les châteaux de Gondar, le jugal de la ville d'Harar, le parc national du Simien
- L'hébergement dans un lodge au cœur des montagnes du Simien
- Une balade en bateau sur le lac Tana
- Les vols directs Bruxelles - Addis Abeba avec la compagnie Ethiopian airlines
- La pension complète
- L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- Les attentions de La LIBRE
- **Prix préférentiel pour toute inscription avant le 15 octobre (- 255 €/personne)**

PROGRAMME :

BRUXELLES → ADDIS ABEBA

JEUDI 18 JANVIER

En fin de journée, rendez-vous à l'aéroport de Zaventem.

Vol de nuit à destination d'Addis-Abeba avec la compagnie aérienne régulière Ethiopian Airlines.

ADDIS ABEBA

VENDREDI 19 JANVIER

Arrivée le matin à Addis Abeba (2200 m).

Accueil, transfert et installation à l'hôtel afin de se rafraîchir des fatigues du voyage.



Tour de ville d'Addis Abeba pour découvrir la dernière capitale fondée par le négus Ménélik en 1887. Aujourd'hui vaste mégapole de 4 millions d'habitants, **Addis Ababa** a conservé les édifices qui témoignent des grandes étapes de son développement : la gare de style cottage normand, terminus de la ligne franco-éthiopienne en provenance de Djibouti, le palais royal (ghebbi), la cathédrale Saint-Georges, sorte de mémorial de la victoire d'Adoua, la piazza, la mairie, la résidence de la reine Taytu... Visite du musée ethnographique dans le quartier de l'Université.

L'ancien palais du négus Haïlé Sélassié héberge le **musée ethnographique** qui offre un intéressant panorama au travers d'objets et de vidéos, de la naissance à la mort, des différents peuples et ethnies de l'Éthiopie et de leurs religions : christianisme, judaïsme, islam et animisme. Visite des appartements privés d'Haïlé Sélassié.

Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation vers le **Mont Entoto** (3200 m), l'ancienne capitale qui domine la mégapole au nord. C'est dans l'église Beta Maryam que Ménélik fut sacré roi en 1889.

En fin d'après-midi, on assistera dans le quartier de Siddist kilo d'Addis Ababa à la **veillée de Timkat**.

Timkat, traduit par Epiphanie, c'est-à-dire manifestation de la Lumière de Dieu, est célébré le 11^e jour après Noël selon le calendrier julien adopté par l'église éthiopienne. Dans chaque église, le « tabot » - représentation symbolique de l'Arche d'alliance - est porté en procession très colorée et joyeuse jusqu'à un point d'eau. Les tabots passeront la nuit sous la tente, accompagnés par les chants du clergé.



Dîner et nuitée à l'hôtel Jupiter international 4*.

La matinée est consacrée à la célébration de la **fête de Timkat**. Cette fête spécifique à l'église Tewahedo éthiopienne, commémore le baptême du Christ. Après la consécration de l'eau du bassin par le patriarche ou un évêque accompagné de prêtres, de diacres et de dabtaras en habits chamarrés, chaque Ethiopien cherche à renouveler ses vœux de baptême avec une grande ferveur.

Déjeuner dans un restaurant local puis transfert vers l'aéroport.

Vol Addis Abeba/Dire Dawa (1h10).

A l'arrivée à **Dire Dawa** (1220 m), une ville aux allures coloniales fondée en 1902 lors de la construction de la ligne de chemin de fer Addis Abeba-Djibouti, transfert en bus vers Harar (50 km) par une belle route de montagne où se succèdent en paliers les plantations de qât et de café.

Harar (1885 m) est l'une des plus belles villes d'Ethiopie, ancienne cité caravanière à mi-chemin entre le haut-plateau chrétien et la mer Rouge. Ceinturée par une muraille de 3,3 km de long percée de quatre portes, l'ancienne 'cité interdite' fondée au XIII^e s. par Sheikh Abadir originaire du Hijaz, est classée au Patrimoine de l'UNESCO depuis 2006. Quatrième ville sainte de l'Islam, elle compte 82 mosquées.

En soirée, rendez-vous en périphérie de la ville pour observer le rituel de nourrissage des hyènes sauvages avec qui les habitants d'Harar entretiennent des relations de longue date.

Dîner et nuit à l'hôtel Royal Sunshine.



Après le petit-déjeuner, transfert vers **l'église Beta Mikael** pour assister à la cérémonie religieuse dédiée à Saint-Michel.

La troisième journée des célébrations de Timkat est consacrée à la **fête de Saint-Michel archange**, un des saints les plus populaires d'Éthiopie. A Harar, elle est liée la personnalité de Ras Makonnen Welde Mikael, père du futur négus Haïlé Selassié, qui fut un fervent défenseur de la liberté de religion en qualité de gouverneur de Harar dès 1887.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, visite de la **vieille ville à l'intérieur du rempart (Jugal)** : la maison dite d'Arthur Rimbaud, le marché musulman, la grande mosquée du vendredi, l'intérieur d'une maison traditionnelle harari et le musée de la ville.

Dîner et nuit à l'hôtel Royal Sunshine.



Départ matinal en bus pour Dire Dawa, avec un arrêt au **marché d'Awoday**, le marché de qât le plus couru de la région. C'est le lieu de rencontre des populations adaré, somali, oromo et argoba qui habitent la région.

Vol à 10h à destination de Bahar Dar avec une escale à Addis Abeba.

Déjeuner en cours de route.

En début d'après-midi, arrivée à **Bahar Dar** (1860 m), la capitale de la région amhara, dont le développement est lié à la construction du barrage sur le Nil Bleu.

Déjeuner dans un restaurant local.

Excursion en bateau sur le lac Tana en direction de la **presqu'île de Zeghié** plantée de nombreux caféiers. Petite promenade dans la nature luxuriante jusqu'au **monastère d'Uhra Kidane Mehret**. Visite de l'église décorée d'un extraordinaire ensemble de peintures de style gondarien et dont le trésor conserve des croix, des couronnes impériales et des manuscrits anciens.

Avec une superficie de 3600 km² (soit 5 fois le lac Léman !) et une longueur de 80 km, le **lac Tana** constitue le réservoir du Nil bleu qui prend sa source à 2 900 m. Parsemé d'îles et d'îlots dont une trentaine possède des églises et des monastères, il fut le centre du pouvoir de la dynastie salomonide entre le XIV^e et le XVII^e s. Les riverains se déplacent en pirogues faites de tiges de papyrus appelées tankwa.

Au retour, direction vers le déversoir du Nil, appelé Abbay en langue amharique, puis observation du coucher du soleil depuis la colline de Bezawit.

Dîner et nuit à l'hôtel Blue Nile Resort.



La matinée est consacrée à l'excursion vers les **chutes Nil Bleu**, appelées Tis Issat en amharique (« l'eau qui fume »). Marche d'environ 30 minutes pour atteindre le promontoire face aux chutes hautes de 50 m et larges de 400 m. Elles sont impressionnantes tout au long de l'année mais sont à l'apogée de leur beauté après la saison des pluies d'octobre à janvier.



Au retour à Bahar Dar, visite du **marché** où l'on pourra découvrir l'artisanat local : écharpes en coton, vanneries, poteries et objets en corne.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, départ vers le nord par une belle route qui longe le lac Tana avant de remonter sur le haut-plateau et Gondar (175 km).



Gondar (2 200 m) fut fondée par le roi Fasiladas en 1636. Jadis entourée d'un rempart percé de 12 portes, elle fut la capitale des négus salomonides durant deux siècles. Du temps de sa splendeur, elle a conservé de superbes édifices construits en pierre.

Visite du pavillon de plaisance appelé **Bain de Fasiladas** et des ruines romantiques du **Palais de Qusquam** où fut envoyée en exil la reine Mentewab et où résida le voyageur écossais James Bruce.

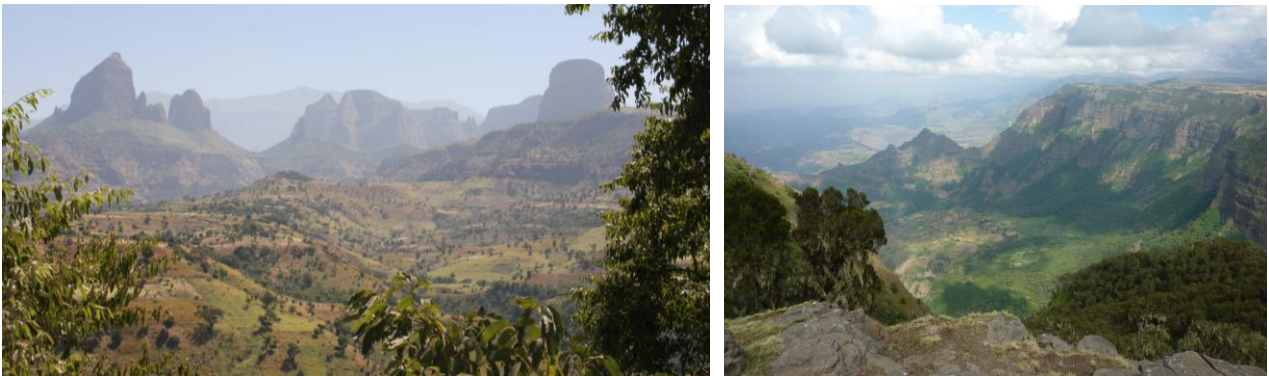
Dîner et nuitée à l'hôtel Goha.

Le matin, continuation de visites de Gondar avec le ghebbi ou **camp impérial** et l'**église Debra Berhan Selassié**.

Entouré d'un rempart à l'intérieur duquel s'élèvent d'impressionnants châteaux, la bibliothèque, des bains et le pavillon d'audience, le **camp impérial** est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'église de **Debra Berhan Selassié** fait partie d'un monastère fortifié fondé par le roi Iyasu I^{er} au sommet d'une colline. Le décor peint sur les parois et le plafond, suite de scènes évangéliques, de saints éthiopiens et de myriades d'angelots, constitue l'apogée de l'art éthiopien au XVIII^e s.

Ensuite, départ par une magnifique route panoramique vers les montagnes du Simien (125 km).



Le parc national des Monts Simien est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1978

Le **Simien** est un imposant massif rocheux dont les nombreux sommets dépassent les 4 000 m, creusé de gorges et de cours d'eau dont les pentes finissent en vastes prairies herbeuses. Son point culminant est le **Ras Dashen** à 4 543 m. Le parc offre des panoramas spectaculaires et abrite une faune particulièrement riche comprenant notamment des babouins Gelada, des bouquetins Walia, des guibs harnachés, des antilopes oréotragues, des chacals ainsi que de nombreux oiseaux de proie comme le gypaète barbu, une espèce rare de vautour géant.



Installation et déjeuner au lodge Simien Park magnifiquement situé sur une colline.

Excursion en bus à travers le parc vers le point de départ pour une promenade à pied afin d'observer les fameux babouins Gelada ou singes lions, endémiques à la région. Les paysages sont grandioses.

(PS : pour ceux qui ne souhaitent pas marcher, possibilité de tour motorisé dans le parc).

Dîner et nuit au Lodge Simien Park (3 260 m).

Le matin, poursuite des visites sous forme d'arrêts aux points de vue panoramiques et de petites balades (notamment vers une cascade) pour observer la faune et la flore dans le Parc National des Monts Simien. Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, retour à Gondar avec des arrêts au point de vue de Kossoye et au village falacha de **Wolleka**, réputé pour son artisanat de terre cuite.

Les Falachas ou juifs noirs d'Éthiopie représentent une communauté dont les origines restent mystérieuses. Pourchassés par les rois amharas qui s'emparent de leurs terres au XIV^e s., ils migrent dans les villages à plus de 2 500 m où ils se spécialisent dans les métiers de basse caste : forgerons, potiers, ou tanneurs. La grande majorité d'entre eux sont partis en Israël ou aux États-Unis pendant la grande famine de 1983-84.

Dîner et nuit à l'hôtel Goha à Gondar.



GONDAR → LALIBELA

VENDREDI 26 JANVIER

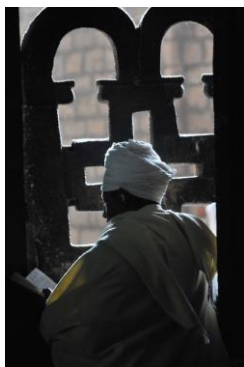
Transfert à l'aéroport afin de prendre un vol (40 min.) pour l'aéroport de Lalibela situé en bordure de la rivière Takkezé (1800 m).

Route vers Lalibela, situé à une altitude de 2 600 m, sur une brèche au flanc de la montagne Abuna Youssef.

Lalibela est le nom d'un roi zagwé du XII^e s. qui eut l'incroyable projet de reproduire une petite Jérusalem dans les montagnes inaccessibles du Wollo. Durant 20 ans (selon la légende), onze églises monolithiques furent entièrement excavées dans un massif de tuf rouge violacé. Réparties en deux groupes de part et d'autre d'un torrent canalisé nommé Jourdain, elles sont reliées entre elles par des tunnels et portes cloutées. Cet ensemble unique est inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Chaque église a son propre style, certaines décorées de piliers, de reliefs et de croix, d'autres à peine visibles de l'extérieur.



Déjeuner dans un restaurant local.

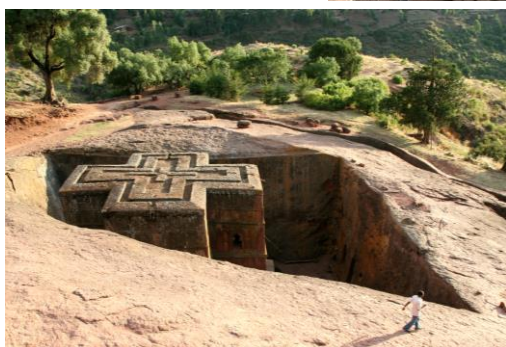


Visite du premier groupe qui compte les églises les plus importantes, accessibles uniquement par une porte fortifiée et un dédale de tunnels : **Beta Medhane Alem** ou église du Sauveur entourée de piliers, **Beta Maryam** consacrée à la Vierge Marie, **Beta Maskal**, église de la croix à deux nefs, **Beta Danagel**, l'église des Vierges et les églises contigües de **Beta Mikael** et **Beta Golgotha** donnant accès au tombeau du Christ. Dans le petit **musée** sont exposés les icônes, les manuscrits et les croix processionnelles les plus précieux dont la croix et le bâton de prière ayant appartenu au roi Lalibela.

En fin d'après-midi, départ pour **Beta Giorgis**, la plus spectaculaire église de Lalibela, taillée en forme de croix, pour assister à la procession et à la veillée de la fête de Sebaratmu organisée en l'honneur de Saint-Georges, le patron céleste de l'Éthiopie.

Selon la légende, Saint-Georges serait apparu sur son cheval blanc à la fin des travaux d'excavation pour demander au roi Lalibela de lui consacrer également une église. On montre encore les traces des sabots dans la paroi en tuf !

Dîner et nuitée à l'Hôtel Harbe.



La matinée est consacrée aux **célébrations de Sebaratmu**. Tout autour de la fosse de l'église cruciforme, les prêtres et les dabtaras dansent en rang tandis que le « tabot » est porté en procession protégé par des tissus chamarrés et des ombrelles liturgiques.



Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, visite du second groupe d'églises de Lalibela lequel ressemble à une place-forte aménagée autour d'une rotonde souterraine. Seule l'église **Beta Emmanuel** adopte le plan basilical axoumite. Les églises **Beta Gabriel et Rufael** contigües servaient peut-être d'habitation royale, **Beta Merkorios** a conservé quelques fresques. **Beta Abba Libanos**, réplique d'une église-grotte, a été commanditée par l'épouse du roi Lalibela.

Dîner et nuitée à l'hôtel Harbe.

LALIBELA – YEMRAHANE KRISTOS – LALIBELA

DIMANCHE 28 JANVIER

Le matin, retour à l'**église Saint-Georges** pour assister à l'office dominical et découvrir l'intérieur de l'église et ses trésors. Temps libre dans le village.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, départ en bus à travers les impressionnants paysages du Wollo vers le village de **Yemrahane Kristos** (40 km). Dissimulée dans une vaste grotte qui sert aussi de cimetière, l'église de pèlerinage de style axoumite est ornée d'un magnifique plafond sculpté en bois et de peintures du XIII^e s.

Dîner et nuitée à l'Hôtel Harbe.



Matinée libre.

En fin de matinée, transfert à l'aéroport pour prendre un vol à destination d'Addis Ababa (1h15).

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, visite du **Musée National** où sont exposés les vestiges des civilisations de Damat et d'Axoum, les couronnes royales ainsi que le squelette de la célèbre Lucy, une australopithèque ayant vécu il y a 3,2 millions d'années, découverte en 1974 dans le désert afar.

En fin de journée, quelques chambres seront à votre disposition à l'hôtel Jupiter pour vous rafraîchir et vous changer.

Dîner d'adieu puis transfert vers 22h à l'aéroport d'Addis Ababa afin de procéder aux formalités d'enregistrement.

Vol de nuit à destination de Bruxelles avec la compagnie Ethiopian airlines.

BRUXELLES**MARDI 30 JANVIER**

Arrivée le matin à Bruxelles.

- FIN DU PROGRAMME -**REMARQUES IMPORTANTES :**

L'ÉTHIOPIE EST UNE DESTINATION HORS DU COMMUN QUI ENCHANTERA PARTICULIÈREMENT LES VOYAGEURS CONFIRMÉS OU BIEN PRÉPARÉS. LE LOGEMENT EST PRÉVU DANS LES MEILLEURS HÔTELS DISPONIBLES MAIS L'INFRASTRUCTURE HÔTELIÈRE EN ÉTHIOPIE EST EN COURS DE DÉVELOPPEMENT ET CERTAINS HÔTELS PEUVENT ÊTRE TRÈS SIMPLES.

- POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRÈS LA DATE DE RETOUR**. POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- UN VISA EST REQUIS POUR SE RENDRE EN ÉTHIOPIE.
- AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À CE VOYAGE. N'HÉSITEZ CEPENDANT PAS À CONTACTER VOTRE MÉDECIN POUR CONNAÎTRE SES ÉVENTUELLES RECOMMANDATIONS.
- L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ SI BESOIN ET ADAPTÉ EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DÉROULEMENT DE CELUI-CI, EN FONCTION DES RESTRICTIONS ÉVENTUELLES, DES CONSEILS DU GUIDE, DU DÉROULEMENT DES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES, ETC...
- LE VOYAGE COMPORTE DES SÉJOURS EN ALTITUDE ENTRE 2000 ET 3300 M. POUR PROFITER PLEINEMENT DE CE VOYAGE, IL EST CONSEILLÉ D'AVOIR UNE CONDITION PHYSIQUE CORRECTE.



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 12 PARTICIPANTS.

PRIX RÉDUIT pour toute inscription jusqu'au 15 octobre 2023 (-255 €/personne) :

Le prix par personne en chambre double : **4.995 €**

Le supplément single est de : **600 €**

PRIX NORMAL – inscription après le 15 octobre 2023 :

Le prix par personne en chambre double : **5.250 €**

Le supplément single est de : **600 €**

CE PRIX COMPREND :

- Les vols internationaux au départ de Bruxelles avec la compagnie Ethiopian airlines
- Tous les vols domestiques
- Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par les compagnies aériennes).
- Le logement en chambre double dans les hôtels mentionnés (ou similaires - normes locales).
- Les transferts et les transports en bus climatisé.
- Le circuit en pension complète avec les boissons non alcoolisées
- Les visites et excursions prévues au programme et le droit d'entrée sur les sites.
- Les services d'un guide local parlant français
- Le port des bagages dans les aéroports et les hôtels.
- L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles.
- La TVA d'application.
- La prime du fonds de Garantie.
- Les attentions de La Libre.
- Les taxes et services locaux.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les droits de vidéo sur les sites.
- Le visa (82 US \$)
- Les boissons alcoolisées, les pourboires et les dépenses personnelles.
- Les assurances (annulation, assistance, bagages).
- Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires (aucune restriction covid à l'heure actuelle).

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs, taux de change et TVA en date du 26/08/2023.

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT :

ETHIOPIE- FETES DE TIMKAT & DE ST-GEORGES La Libre Histoire, DU 18 AU 30 JANVIER 2024

A RENVOYER CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBLE À PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIE (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 OCTOBRE : 4.995 €** APRÈS LE 15/10 LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **5.250 €** LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **600 €****TAXES D'AÉROPORT INCLUSES** - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE**UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE :** TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 18 DÉCEMBRE 2023.

PAIEMENTS :**IBAN :** BE92 7440 6349 9223**SWIFT/BIC :** KREDBEBB**RÉFÉRENCE :** ETHIOPIE D.3764*EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.*

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68
08
www.gfg.be - mail@gfg.be